| Ontario Energy Board | Commission de l'énergie de l'Ontario | |
|-------------------------|---|---------|
| | | Ontario |

Avis de requête et avis d'audience écrite de requêtes pour modifier un permis de détaillant d'électricité et un permis d'agent de commercialisation de gaz

Summitt Energy Management Inc., au nom de Summitt Energy LP, a déposé des requêtes devant la Commission de l'énergie de l'Ontario afin de modifier son permis de détaillant d'électricité et son permis d'agent de commercialisation de gaz. La décision concernant les requêtes sera rendue par le conseiller juridique des projets spéciaux à qui ces pouvoirs ont été délégués conformément à l'article 6 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*. Le conseiller, Projets spéciaux, n'a pas l'intention de présenter une attribution de frais en statuant sur ces requêtes.

Requête en modification

Numéro de dossier

Permis de détaillant d'électricité ER-2005-0541

EB-2009-0121

Permis d'agent de commercialisation de gaz GM-2005-0542

EB-2009-0122

Ces modifications de permis permettraient au requérant, si elles étaient accordées, d'utiliser l'appellation commerciale My Rate Energy.

Comment participer à l'audience

La décision concernant les requêtes sera rendue par voie d'audience écrite à moins qu'une partie ne présente à la Commission des raisons justifiant de tenir une audience orale. Si vous vous opposez à une audience écrite dans le cadre des présentes requêtes, vous devez fournir des motifs écrits pour expliquer la nécessité d'une audience orale. Toutes les observations qui visent à s'opposer à une audience écrite doivent parvenir à la Commission et au requérant d'ici le 25 mai 2009.

Si vous souhaitez participer à l'audience écrite, vous devez faire parvenir trois copies papier de vos observations et, dans la mesure du possible, une copie électronique en format Word et en format PDF (permettant la recherche) à la Commission, ainsi qu'un exemplaire au requérant. Toutes les observations doivent être reçues au plus tard le 27 mai 2009. Si le requérant entend répondre aux observations écrites, il doit déposer sa réponse à la Commission, et en faire parvenir un exemplaire à toutes les parties qui ont présenté des observations, au plus tard le 3 juin 2009.

Toutes les observations doivent citer le numéro de dossier concerné, indiquer clairement le nom et l'adresse de l'expéditeur, ses numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que son adresse électronique. Toutes les communications doivent être adressées à la secrétaire de la Commission à l'adresse indiquée plus bas, et doivent être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour exigé.

Les renseignements concernant les requêtes peuvent être consultés aux bureaux de la Commission à l'adresse fournie ci-dessous ou en communiquant avec le requérant. Les adresses et les coordonnées du requérant sont disponibles dans le site Web de la Commission.

Vous pouvez obtenir davantage de renseignements sur la manière de participer en visitant le site Web de la Commission (www.oeb.gov.on.ca) ou en appelant notre Centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

IMPORTANT

SI VOUS NE PRÉSENTEZ PAS D'OBSERVATIONS ÉCRITES S'OPPOSANT À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN DÉPOSANT DES OBSERVATIONS ÉCRITES CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE INSTANCE.

Adresses

La Commission

Commission de l'énergie de l'Ontario C.P. 2319 2300, rue Yonge, 27^e étage Toronto (Ontario) M4P 1E4 À l'attention de la secrétaire de la Commission

Tél.: 1 877 632-2727 (sans frais)

Téléc.: 416 440-7656

Courriel: Boardsec@oeb.gov.on.ca

Le requérant

Summitt Energy Management Inc. 100, chemin Milverton, bureau 608 Mississauga (Ontario) L5R 4H1 À l'attention de Gaetana Girardi

Tél.: 905 366-7020 Téléc.: 905 366-7011

Courriel: ggirardi@summittenergy.ca

Fait à Toronto le 13 mai 2009.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli Secrétaire de la Commission